

Conférence de presse de présentation de la Décision modificative n°1 du budget

1 DOCUMENT - Publié le 23 avril 2021

Le Conseil départemental de la Dordogne se réunira les 27 et 28 avril au Centre de la communication Joséphine Baker pour une session consacrée au vote de la décision modificative n°1 de son budget.



20210423_FP_Conf_presse_DM1.pdf
(.pdf, 279,6 Ko)



TÉLÉCHARGER

Compte administratif 2020 : l'amélioration de la situation financière confirmée

Malgré la crise Covid-19 et les dépenses imprévues qu'elle a entraînées, les résultats du compte administratif 2020 du Conseil départemental de la Dordogne viennent confirmer l'amélioration durable de la situation financière de la collectivité.

Cela se traduit à travers plusieurs indicateurs à commencer par l'excédent net disponible (somme qu'il reste au Département après exécution de son budget) qui est en constante évolution ces dernières années et qui s'élève pour 2020 à **20,8 M€**.

Autre indicateur encourageant, la progression des droits de mutations, qui s'est élevée à 61,09M€ l'an dernier. De même, la capacité de désendettement s'est stabilisée autour de 7 ans et **les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées** (421M€ - +2,57%, malgré une hausse de +5,60% des dépenses d'action sociale, les dépenses de personnel étant quant à elles stables : -0,14%).

DM1 : 26M€ d'engagements supplémentaires

Cette bonne santé financière permet au Département de proposer un budget supplémentaire de 24,7M€.

Ce budget s'articule autour de quatre blocs de dépenses :

- › Les conséquences directes et indirectes de la crise COVID (4,34M€)
- › Les provisions liées à la certification des comptes de la collectivité (2,54M€)
- › Les investissements habituels (14M€)

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/conference-de-presse-de-presentations-de-la-decision-modificative-n1-du-budget-22331587?>

- › Les projets nouveaux (2,7M€).

14 M€ d'investissements sur des politiques habituelles

L'enveloppe supplémentaire sur les investissements habituels concerne :

- › Les routes (6,7M€)
- › Les bâtiments (2,4M€)
- › L'aide aux communes et aux intercommunalités (3,3M€)
- › Les aides à l'agriculture (1M€)
- › Les tiers, dont Périgord Habitat (0,6M€)

2,7 M€ de projets nouveaux

Le Département a souhaité profiter de sa bonne santé financière pour mettre en oeuvre à l'occasion de ce budget supplémentaire plusieurs projets nouveaux structurants pour l'aménagement du territoire :

- › **(159)** La capitalisation de la foncière commerciale et d'immobilier d'entreprise (1M€)
- › **(161)** La création d'un parcours d'eaux vives de Bergerac (0,3M€)
- › **(208)** La mise en oeuvre d'un plan piscines et équipements aquatiques (0,9M€)
- › **(160)** La restructuration et modernisation de l'abattoir de Ribérac (0,5M€)

Le coût global de ces projets nouveaux est de 26M€ TTC (21,8M€ HT), pour lequel 6M€ de subventions sont attendues.

Quelques dossiers notables

Outre les projets de parcours d'eaux vives de Bergerac, de plan piscines et équipements aquatiques et de restructuration de l'abattoir de Ribérac, plusieurs dossiers notables vont être examinés au cours de cette session.

(217) C'est par exemple le cas avec **l'extension du champ d'action du service de l'Archéologie**. Si les élus le votent, il pourra réaliser au cas par cas des diagnostics d'archéologie préventive pour les opérations menées par le Département, mais également pour les projets des communes ou encore des opérations à caractère économique.

(164) Autre rapport à signaler, le **renouvellement de l'opération « chèque solidarité tourisme »** avec la Région Nouvelle-Aquitaine à travers lequel le Département s'engage à hauteur de 124.000 €. Cette opération, lancée l'an dernier, doit, d'une part, permettre aux familles les plus modestes de partir en vacances et, d'autre part, encourager la dépense touristique locale pour <https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/conference-de-presse-de-presentations-de-la-decision-modificative-n1-du-budget-22331587?>

favoriser la relance économique en Nouvelle-Aquitaine. L'an dernier, 1.877 familles périgourdines, soit 5.333 personnes, ont bénéficié de ce dispositif.

(187) De même, le Département souhaite renouveler l'organisation en régie des **séjours de vacances des enfants de l'ASE (Aide sociale à l'enfance)**. Ce dispositif expérimental vise à offrir aux enfants de l'ASE un séjour d'une semaine dans les collèges disposant d'un internat : Nontron, Sarlat et Excideuil, rythmé par des activités mises en place par les services Culture, Sport et Environnement du Département.

Ce dispositif a un double bénéfice : permettre aux enfants de partir en vacances et permettre aux assistants familiaux, fortement sollicités pendant la crise Covid, de disposer de congés. L'an dernier, 126 enfants (répartis en différentes catégories d'âge) avaient bénéficié de cette forme de séjour.

(184) Enfin, dernier rapport d'importance qui sera soumis au vote des élus : le plan 1.000 voitures pour les aides à domicile. Ce plan vise à mettre à la disposition des aides à domicile des véhicules de service neufs pour effectuer leurs missions dans des conditions de travail optimales, avec le double avantage de voir leur métier reconnu et aux structures d'avoir une visibilité.

Concrètement, le Département se propose de mettre en place un groupement de commandes avec l'appui du Parc départemental, pour permettre aux structures d'aides à domicile de louer des véhicules de service, en s'inspirant des expériences de location longue durée conduites par l'ADMR et 3 CIAS du Terrassonnais, Vallée de l'homme et des Bastides Dordogne-Périgord. A ce jour, 4 SAAD sont d'ores et déjà dotés (368 véhicules).

Ce plan peut potentiellement toucher les 27 services d'aides à domicile de Dordogne (15 publics, 12 associatifs). Le coût global du projet s'élèverait à 4,8M€, dont 2,66M€ d'enveloppe nouvelle pour le Département, déduction faite des frais de déplacement déjà versés aux services via la tarification. Potentiellement 1.700 véhicules pourraient être déployés sur le département. Les premiers véhicules pourraient être livrés en 2022.